

Plateau du St-Esprit
L-2080 Luxembourg

Notice n° 4429/23/CD

AVIS JUDICIAIRE

Il est porté à la connaissance de Monsieur **SCHULLER Luc Marc Jean, né le 4 janvier 1967 à Mortsel (Belgique)**, sans domicile ni résidence connus, qu'il fait l'objet d'un arrêt rendu le 28 avril 2026 par la chambre correctionnelle de la Cour d'appel du Grand-Duché de Luxembourg, portant le numéro 208/26 V. et déclarant l'appel au pénal de Luc Marc Jean SCHULLER non-fondé dans le cadre du dossier inscrit sous le numéro de notice 4429/23/CD.

Le présent avis fait courir le délai des voies de recours à partir du cinquième jour suivant celui de sa publication. Le délai d'opposition contre un arrêt par défaut est de quinze jours.

L'acte en question peut être retiré au Parquet général, Cité judiciaire, Plateau du St-Esprit, L-2080 Luxembourg, bâtiment CR, bureau 4.05 au 4^e étage.

Pour le Procureur général d'Etat,
le premier avocat général
Nathalie HILGERT